



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ARDÈCHE

Destinataires : Maires de l'Ardèche

Guilherand-Granges, le 23 mars 2020

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Dans le contexte sanitaire actuel, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche est, plus que jamais, aux côtés des territoires et de ses artisans.

Lundi dernier, à l'invitation de Madame le Préfet, j'ai participé à la réunion de crise organisée à la Préfecture de Privas. J'ai pu faire part des nombreuses questions des chefs d'entreprise et de leur inquiétude vis-à-vis de ce qui se profile : ralentissement de l'activité, baisse de fréquentation, annulation des commandes, etc. et tensions sur la trésorerie qui en résultent.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est désormais organisée en cellule de crise pour apporter le meilleur niveau d'information et d'accompagnement aux entreprises qui nous sollicitent massivement.

Aussi je vous invite à orienter les chefs d'entreprise artisanale qui s'adressent à vous et souhaitent avoir des informations concernant leur activité et les multiples mesures de soutien (aide de 1 500 € au titre du fonds de solidarité, report du paiement des charges, activité partielle, etc.) vers :

- Le standard de la CMA au 04 75 07 54 11 pour être conseillé ;
- L'adresse dédiée (coronavirus@cma-ardeche.fr) pour poser leurs questions aux conseillers de la CMA qui répondent en direct ;
- Notre site internet www.cma-ardeche.fr pour obtenir les dernières informations indispensables.

Notre objectif est que les artisans ne restent pas seuls face à leurs interrogations et leurs inquiétudes et qu'ils puissent avoir rapidement les bonnes réponses.

En vous remerciant pour votre engagement à nos côtés en faveur de l'économie de proximité dans ce contexte de difficultés extrêmes, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Fabienne MUNOZ
Présidente